



9-11, rue Génin  
Tél. : 01 55 84 41 26/ [contact@sudeducation93.org](mailto:contact@sudeducation93.org)

## Suicide d'une directrice d'école à Pantin

Lundi 23 septembre 2019, Christine Renon, directrice de l'école Méhul, a été retrouvée morte dans l'école après avoir mis fin à ses jours pendant le week-end.

Le syndicat SUD Education 93 garantit de son soutien et présente ses sincères condoléances à sa famille, à l'ensemble de ses proches et de ses collègues.

Notre collègue a accompagné son geste de lettres adressées aux enseignant-es de son école, aux directeurs et directrices de la ville et à son supérieur hiérarchique, dans lesquelles elle explique les raisons de son suicide.

Elle dit être épuisée par sa charge de travail grandissante, le manque de moyens, les rythmes scolaires qui ne respectent pas le rythme des enfants et qui surchargent les enseignant.es, les pressions hiérarchiques, sa solitude face à des situations quotidiennes difficiles à gérer, l'absence de soutien de la hiérarchie.

Pour SUD Education 93, cet événement tragique témoigne de la situation de souffrance des personnels de l'Education Nationale, qui ne fait qu'empirer. Nombre de collègues mettent fin à leurs jours ou tentent de le faire.

Intensification du travail et multiplication des tâches éloignées du cœur de notre métier, pressions et injonctions hiérarchiques, réformes délétères de destruction du service public d'Education, infantilisation, mobilités forcées ou restreintes, non respect du droit, isolement et tentative de nous rendre seul-es responsable des dysfonctionnements du système. L'organisation du travail est pathogène pour les personnels ! L'Institution est responsable !

Le new management tue dans l'Education nationale, comme à France Telecom ou à la SNCF.

Concernant l'école Méhul, nous nous étonnons qu'elle ait réouvert dès le lendemain et de la légèreté du dispositif mis en place pour accompagner l'ensemble des personnels de l'école. L'administration a, en effet, « laisser le choix » individuel aux collègues de reprendre ou pas le travail, en précisant tout de même qu'il était préférable, dans ce genre de situation de reprendre le travail pour revenir le plus vite possible à la normale ! Il s'agit d'une pression hiérarchique pour les collègues et d'une tentative de cacher au plus vite sous le tapis la responsabilité de l'Institution dans cette affaire.

Comme tout employeur, l'Education nationale a des responsabilités, comme le prévoit l'article L4121-1 du Code du travail qui oblige ce dernier à « prendre des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. », à savoir des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Nous demandons donc au Directeur académique de la Seine-Saint-Denis de prendre ses responsabilités pour protéger la santé et la sécurité les personnels. SUD Education 93 a d'ors et déjà demandé la réunion d'un CHSCT départemental extraordinaire afin qu'une enquête soit menée par les représentant-es du personnel pour établir le lien entre la mort de notre collègue et ses conditions de travail et exiger des vraies mesures de prévention et de protection de la part de la hiérarchie.

Non, nous n'accepterons pas de retour à la normale après un tel événement ! Nous demandons au Ministre que cesse la mise en place d'organisations du travail pathogènes. Malgré de nombreux suicides dans l'Education Nationale, le ministère n'a pris aucune décision pour mettre fin à ces situations.

**Ne restez pas isolé-es !**

SUD Education 93 est au côté des personnels pour protéger leur santé et leur sécurité, et faire valoir leurs droits.

À Saint-Denis, le 26 septembre 2019